



Votation cantonale 12 novembre 2023

Electeurs inscrits

1'975

Résultats

Loi sur le désenchevêtrement des tâches entre l'Etat et les communes (1er paquet)

Bulletins rentrés		556
Bulletins à déduire		
blancs	18	
nuls	11	29
Bulletins valables		527
Taux de participation: 28.2 %		
	Oui	Non
	179	348

Bureau électoral

Président/Présidente

Scrutateur/Scrutatrice

Les communes doivent grouper par paquet, le cas échéant séparés par objet, les bulletins, les certificats de capacité civique ainsi que les bulletins de vote par correspondance nuls qui ont été retirés. Ils doivent être conservés dans un endroit sûr.